

page **6**

DU VÉGÉTAL DANS LA VILLE !

page **8**

PLAN DE CIRCULATION LES NOUVEAUTÉS DÉVOILÉES

page **10**

CULTURE LES TEMPS FORTS À LA SALLE DE L'UNION

page **14**

SPORT LES 40 BOUGIES DE LA RONDE CÉRÉTANE





Une rentrée tambour battant !

**FOCUS SUR
LES PROJETS**

03
édito

04
en images

06
environnement

07
services

8
vie quotidienne

10
culture

12
patrimoine

13
santé

14
sport

15
jumelage

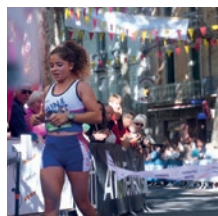
16
commerces

17
brèves

18
hommage

19
expression
plurielle

SOMMAIRE



Magazine Céret N°16

Mairie de Céret, 6 Boulevard Maréchal Joffre
66400 Céret - 04 68 87 00 00

Directeur de la publication : Michel Coste

Comité de rédaction : Brigitte Baranoff, José Angulo,
Maria Lacombe, Sophie Menahem, Marti Vilà,
Paul Mignon, Pierre Christiany, Sébastien Leurquin

Rédaction : Paul Mignon, Pierre Christiany, Sébastien
Leurquin, Sophie Menahem

Relecture : Brigitte Baranoff

Coordination : Pierre Christiany

Crédits photos : Ville de Céret, Laurent Lacombe, Ronde
Cérétane

Conception graphique : Géraldine Coudré (Dgigidesign)

Impression : Imprimerie du Néoulous - Céret

Imprimé sur papier PEFC ; veillant à la gestion durable
des forêts et du respect environnemental

Dépôt légal à parution

Le journal municipal est consultable en ligne sur le site
de la ville : www.mairie-ceret.fr

édito

Ensemble, construisons un territoire vivant et dynamique

Notre municipalité est engagée dans une vision ambitieuse de développement de notre territoire. Nous mettons un accent particulier sur les équipements structurants qui répondent aux besoins des habitants. L'un des symboles de cet engagement est le rachat des arènes, dont nous allons faire un espace multi-activités, destiné à accueillir des événements culturels, événementiels, tauromachiques ou encore sportifs. Ce haut lieu du patrimoine céretan, empreint d'une riche histoire, retrouve ainsi une nouvelle vocation. C'est là toute la puissance d'une politique volontariste au service de l'intérêt général : transformer les lieux du passé pour en faire des moteurs d'avenir, des lieux de vie, d'inclusion et de partage qui fassent rayonner notre ville.

Dans le même esprit de projets structurants pour le territoire, nous portons également le projet de pont. Ce dossier est complexe mais essentiel pour le territoire. Face à la récente décision préfectorale de rejeter la demande d'autorisation environnementale, il ne faut surtout pas baisser les bras. J'insiste, avec d'autres élus du Vallespir, pour que le Conseil départemental dépose un recours contre cet arrêté. Nous n'allons pas lâcher même si cela va encore rallonger les délais de réalisation.

Ce pont nous permettra d'envisager un développement harmonieux de Céret et facilitera les circulations pour tout le Vallespir. Les habitants y adhèrent majoritairement, comme l'a montré le résultat de la votation citoyenne.



Nos actions illustrent notre volonté de préparer l'avenir, en modernisant les infrastructures et en investissant pour améliorer le quotidien de nos concitoyens. Cet engagement se manifeste également au travers des travaux consacrés aux établissements scolaires. Durant les vacances de la Toussaint, les abords des écoles du Pont vont être sécurisés, garantissant aux enfants un environnement plus sûr, et permettant aux parents d'avoir une plus grande tranquillité d'esprit.

Le futur, c'est aussi notre cadre de vie dans le contexte du changement climatique. Par exemple, nous mettons en place un projet novateur : le permis de végétaliser. Ce dispositif permettra aux habitants du centre-ville de jardiner et de créer des îlots de fraîcheur en milieu urbain. Cet acte simple et concret s'inscrit dans une démarche globale. Ces dernières années, notre commune a déjà adopté des pratiques telles que le développement de jardins secs dans le but de préserver la ressource en eau. Nous allons également mettre en place la tonte tardive des parcs et jardins pour une gestion plus respectueuse de la biodiversité. Nos actions sont concrètes car nous devons favoriser la place du végétal en milieu urbain.

Toutes ces actions, modestes en elles-mêmes, sont autant de pierres à un édifice qui portera ses fruits et qui est reconnu. Ainsi, nous venons d'être sélectionnés au niveau national, sur la base de nos réalisations et de nos projets à venir pour participer à l'appel à projet de l'ADEME (agence nationale pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie) « Plus fraîche la ville » qui va nous ouvrir de nouvelles perspectives d'ingénierie et de financement pour nos projets.

Michel Coste
Maire de Céret



1 - **The Johnny Hally-Day**, journée hommage à Johnny Hallyday au stade fondecave, le 15 juin

2- **Soirée d'ouverture du festival Courts-Circuit 66**, à la salle de l'Union, le 13 août

3 - **Cérémonie du 14 juillet**

4/5 - **Feu d'artifice** au stade fondecave, le 13 juillet

6 - **Festival Coblissim** au parc d'Aubiry, le 26 juillet

7/8 - **Marché nocturne de Céret Les Vespérales** avec la déambulation musicale de la Coblà Tres Vents en Trad Folk Catalan sur les boulevards





9 - **Concert de Sandra Cipolat Trio** à la salle de l'Union dans le cadre du **festival Jazz en Tech**, le 2 août

10/11 - **Festival de Sardanes** du 21 au 23 août

12 - **Soirée after work** au **parc d'Aubiry**, le 25 août et le 15 septembre

13/14 - **Soirée des nouveaux arrivants et présentation de la saison culturelle** aux arènes de Céret, le 6 septembre



15 - **Forum des associations** au stade fondecave, le 7 septembre

16 - **17^e édition de la Fête du livre et des éditeurs** le 8 septembre

17 - **Balade commentée par R.Marty** autour des **19 fontaines de Céret** dans le cadre de la **Semaine Bleue**

18 - **Conférence de presse Splendeurs de Chine** à la salle de l'Union, le 26 septembre



Avec le permis de végétaliser, Une ville plus agréable

L'instauration de ce dispositif va permettre aux habitants du centre-ville de jardiner. Une initiative citoyenne soutenue par la mairie pour embellir la ville tout en améliorant la qualité de vie.



JOSÉ ANGULO
Adjoint à l'urbanisme

Ces plantations, en plus de valoriser le patrimoine et l'esthétique de la ville contribueront à rendre l'espace public plus accueillant et vivant. L'implication des habitants est clé pour faire de Céret une ville plus verte, où le végétal trouve sa place au cœur du tissu urbain.

La mairie creuse les trous et offre la plante

Concrètement, il suffit de faire **une demande au service urbanisme** et de remplir le formulaire dédié. Sur celui-ci, les habitants présentent leur projet en indiquant la localisation souhaitée et les types de plantes envisagés. Une fois le projet approuvé, la commune intervient pour préparer le terrain, notamment en supprimant le bitume et en réalisant une fosse de plantation si nécessaire. **La ville offre également aux habitants le plant de leur choix** s'il s'inscrit dans l'éventail proposé : à **savoir une plante méditerranéenne, adaptée au site** (système racinaire, non allergisantes, sans épines) et peu gourmande en eau. Les habitants sont ensuite responsables de la plantation et de l'entretien des végétaux.

Le permis de végétaliser représente un levier important pour **la renaturation de la ville**, en particulier dans l'hyper-centre de Céret, où les rues étroites compliquent souvent

la plantation. Ce projet vise aussi à répondre aux défis climatiques, la démarche se voulant une action concrète pour **améliorer la résilience urbaine tout en créant des îlots de fraîcheur**.



Des plantes grimpantes rue du Commerce



Des pieds de façade existants rue de la République

La municipalité lance une initiative novatrice : **la mise en place d'un permis de végétaliser**. En partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Pyrénées-Orientales, ce dispositif a pour objectif de **permettre aux habitants de jardiner sur des espaces publics**, tels que les pieds de façades ou autour des arbres. Il permet aussi de régulariser les plantations déjà faites spontanément par les habitants.

PERMANENCES CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Orientales (CAUE 66) a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Son équipe pluridisciplinaire, composée d'architectes, paysagistes et urbanistes, offre des conseils neutres, gratuits et personnalisés aux particuliers ayant un projet de réhabilitation, rénovation, extension, construction ou aménagement.

CONTACT ET INFOS

CAUE 66
Tél : 04 68 34 12 37
Mail : contact@caue66.fr



Le service urbanisme

Bien plus que les permis de construire !

Les missions confiées au service urbanisme touchent un large éventail de domaines | Explications.

“ On pense qu'on ne fait que les permis de construire. Pas du tout !”, avec un cri du cœur Ophélie Sunyach, responsable du service urbanisme de la mairie s'empresse de démentir cette idée reçue. **Les domaines de compétence de ce service sont particulièrement larges.** Parmi ses missions principales figurent notamment la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire et des projets structurants (Aubiry, Arènes, futur centre aqualudique...).

A ce titre, le service assure les relations entre les élus et les partenaires institutionnels et techniques de la ville.



Les agents du service urbanisme complètent de larges missions

Il est également **chargé du schéma directeur immobilier et énergétique de la commune**, lequel consiste à référencer et diagnostiquer le patrimoine immobilier. Une mission délaissée dans le passé qui rend difficile la cartographie des biens communaux (plus d'une centaine de bâtiments identifiés, dont certains sont vétustes). L'objectif sera ensuite de déterminer les bâtiments à vendre et lesquels réhabiliter.

Dans le cadre de la police de l'urbanisme visant notamment à éviter les risques et périls liés aux habitats insalubres, le service assure la **rédaction des courriers d'information** ou de mise en demeure, l'organisation des **visites de contrôle** ainsi que les **constats sur le terrain**. Il est également chargé de la rédaction des procès-verbaux d'infraction, de la transmission des dossiers au procureur. Le service suit également de près **l'ensemble des infractions administratives**, qu'il s'agisse du code de l'environnement, de l'urbanisme, de la voirie routière, du code forestier, en étroite collabora-

tion avec le service juridique de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). Il assure également le suivi du contentieux lié à ces infractions.

Recensement, conseils : missions élargies

Le service urbanisme assure également la police de la publicité qui consiste à instruire et **délivrer les autorisations d'enseignes commerciales**. Ou encore **les autorisations d'accueil pour les établissements recevant du public**. Et tous les cinq ans, il assure le **recensement de la population**.

Toutes ces missions font du service urbanisme une unité stratégique pour la commune. Et pour les particuliers, il assure également le rôle d'interface privilégiée pour résoudre un certain nombre de démarches administratives (impôts fonciers, achat-vente, sinistres...). **L'an dernier, plus de 800 usagers ont été reçus par le service** pour des demandes d'information et de conseils.

ATTENTION ! CERTIFICATION DES ADRESSES

La loi 3DS oblige les communes à certifier les adresses locales. À Céret, sur les 3 500 adresses, des anomalies ont été relevées, comme des maisons mal numérotées, ce qui peut poser des problèmes de courrier, d'accès des secours, de livraisons ou d'installation de la fibre.

Pour corriger ces erreurs, les personnes concernées sont invitées à contacter le service urbanisme. Certaines adresses pourraient être renommées dans les prochains mois.

CONTACT & ACCUEIL

SERVICE URBANISME

Tél : 04 68 87 00 00

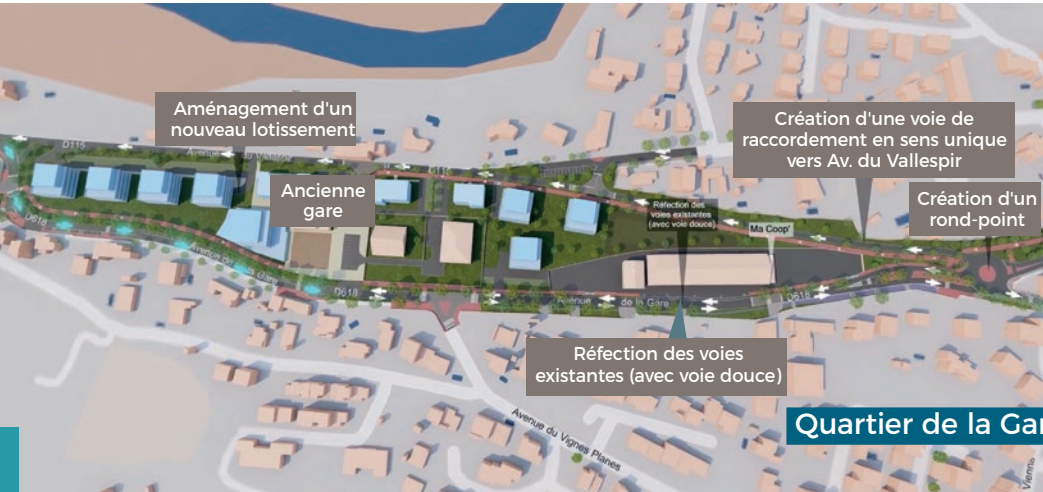
Mail : urbanisme@mairie-ceret.fr

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et l'après midi sur
RDV uniquement de 13h30 à 18h

Plan de circulation

Les nouveautés dévoilées

Après un intense travail de concertation, la municipalité rend publics les aménagements qui seront réalisés d'ici à l'horizon 2026.



Quartier de la Gare

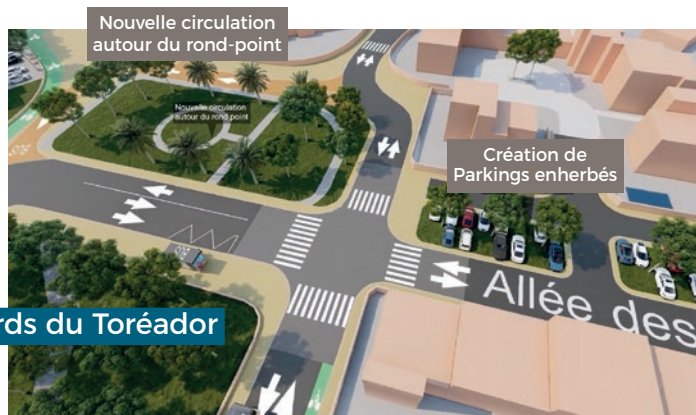
- + Inversion du sens de circulation avenue de la gare

+ D'INFOS

Au lendemain des deux réunions publiques organisées les 14 et 16 octobre à la salle de l'Union, une vidéo de présentation complète des aménagements sera présentée sur le site de la ville. www.ceret.fr

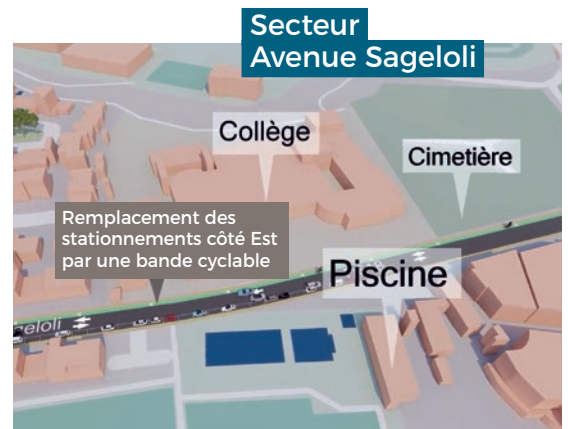
Quartier des Tins

- + Création d'un parking gratuit près de la gendarmerie
- + Aménagement cyclable



Abords du Toréador

- + Création d'un parvis piéton devant les arènes et d'une piste cyclable vers le centre-ville



Secteur Avenue Sageloli

- + Bornes sécurisées en amont



Centre-ville

Centre-ville

- + L'accès au centre-ville sera réservé aux riverains et ayants-droit par l'installation de bornes rétractables sécurisées (place des Tilleuls, rue de la République, rue Saint-Férel, rue des Tins).
- + Le Boulevard Arago sera en sens unique descendant.
- + L'avenue Aribaud changera de sens, du centre-ville, en direction du stade Fondcave.
- + La rue Amade et l'Avenue Clemenceau changeront, elles aussi, de sens.
- + Un parking gratuit sera créé au stade Fondcave.

Abords des écoles du Pont

Travaux de sécurisation de la voirie

Comme annoncé durant l'été, des travaux vont être entrepris aux abords des écoles du Pont et Picasso durant les vacances de la Toussaint afin de faciliter et sécuriser les accès.

Le même constat était largement partagé : accéder aux écoles du Pont et Picasso comportait des dangers.

Une phase de consultation avec les différents acteurs concernés, notamment les parents d'élèves, les enseignants et la municipalité a permis d'ajuster les propositions pour qu'elles soient à la fois efficaces et adaptées aux besoins quotidiens des écoliers et de leurs familles.

Pour apaiser les traversées dans cette zone sensible et sujette à un trafic routier important, il fallait en priorité réduire les risques liés à la traversée de la RD618. Place aux travaux désormais, du 21 au 31 octobre.

Passages piétons et feux à la demande

La première mesure concrète concerne la suppression du passage piéton sur l'avenue de la Gare, considéré trop risqué du fait d'une mauvaise visibilité pour les automobilistes créée notamment par les haies en milieu de chaussée. Les enfants seront donc désormais encouragés à traverser via l'avenue Foch, située à seulement 30 mètres. **Ce passage piéton sera mieux sécurisé, notamment via l'installation de feux micro régulés.**

Ceux-ci clignoteront en permanence en orange et passeront au rouge, sur demande des piétons via appui sur un bouton poussoir. Ce dispositif permettra une traversée plus sécurisée et plus fluide.

Dans le même temps, l'arrêt de bus, actuellement situé au rond-point des Croix de Guerre, sera déplacé à l'emplacement de l'ancien passage piéton sur l'avenue de la Gare.

Ce déplacement permettra de diriger les élèves vers le passage sécurisé de l'avenue Foch, tout en réduisant le trafic autour du rond-point.



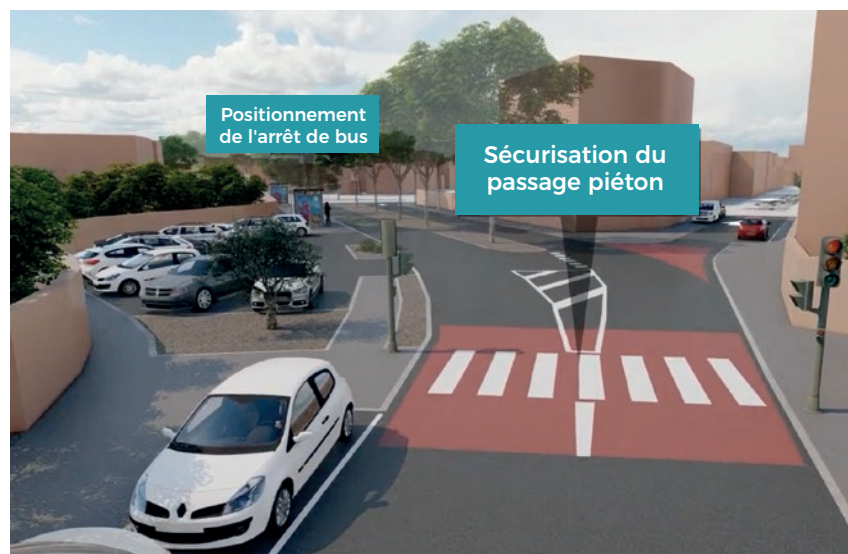
UN DISPOSITIF PLUS SÉCURISÉ ET PLUS FLUIDE

Pour améliorer la fluidité de la circulation, quatre places de stationnement seront également supprimées.



La mauvaise visibilité actuelle crée une situation de danger

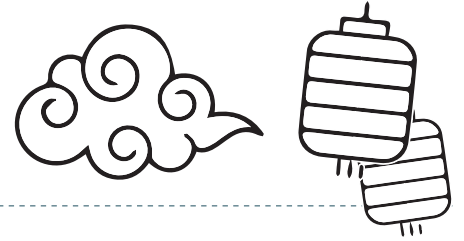
TRAVAUX
Du 20 au 31 octobre



Des feux poussoirs seront donc installés

Splendeurs de Chine

La féerie des lanternes



Le parc d'Aubiry accueillera du 15 novembre au 16 février prochains un parc à thème inédit autour de la mythologie et des légendes issues de la culture chinoise | Découverte.



| Le parc d'Aubiry accueillera des structures monumentales et féériques

Une expérience visuelle et sonore unique. Au travers d'une plongée dans un univers féérique, illuminé de milliers de lanternes, le parc d'Aubiry accueillera, pendant trois mois, Splendeurs de Chine.

Ce parc à thème mettra à l'honneur l'art et la culture de l'Empire du milieu.

Une quarantaine de structures impressionnantes et protéiformes faites d'acier et de soie seront spécialement affrêtées depuis le Sichuan et installées sur place.

Certaines d'entre-elles mesurent jusqu'à 30 m de hauteur et 70 m de long. **Durant l'événement, le site d'Aubiry sera transformé en parc multi-activités.** Aux expositions lumineuses seront associées

un marché de Noël (25 chalets), **une patinoire et des restaurants.**

Chaque jour, durant ces trois mois, une programmation sera organisée avec **des spectacles**, des déambulations (cracheurs de feu, musiciens traditionnels), **des danses, des arts-martiaux ou encore des feux d'artifices...** Des mappings (jeux de lumières) seront également projetés sur le château.

Vitalité économique

L'événement, organisé par la société Soleil France et labellisé par l'Ambassade de Chine dans le cadre de la promotion de la culture chinoise, se donne pour objectif d'attirer plus de 200 000 visiteurs, dont beaucoup viendront de Catalogne sud.

Les retombées économiques espérées pour le territoire du Vallespir sont importantes. **La location du parc, pour un montant de 90 000€, permettra également à la ville de dégager des bénéfices.**

Afin d'associer le centre-ville de Céret et ses acteurs à l'événement (commerces, hébergements, restaurants...), **un petit train-navette mis en place** par l'organisation assurera la liaison avec des rotations continues, **tous les jours de 17h à 23h.**

L'événement sera également associé à la Festa de la Llum, au mois de décembre. Céret s'apprête à briller de mille feux !

INFOS PRATIQUES

Programme complet sur www.splendeursdechine.fr



TARIF SPÉCIAL VALLESPIR

Les habitants du Vallespir bénéficieront d'un tarif avantageux.

Au lieu de 16€ pour un billet non daté et 14€ le billet daté, l'entrée leur sera facturée **12€ (non daté) ou 10€ (daté)**

Pour bénéficier de cette réduction, ils devront impérativement acheter leurs tickets à l'Office de Tourisme.

Gratuit pour les moins de 10 ans

Contact

5 Rue Saint-Ferréol
Tél : 04 68 87 00 53

Saison culturelle

Une diversité au service de tous



MARIA LACOMBE
Adjointe à la Culture

Une nouvelle saison culturelle avec une programmation qui réunit tout ce que les habitués de la salle de l'Union apprécient : le théâtre classique revisité à la poésie visuelle ; la musique, du classique à la comédie musicale sans oublier les musiques du monde ; et pour la 1^{re} fois les arts circassiens et le ballet classique. Nous avons tenu à maintenir une politique tarifaire identique aux années précédentes pour accueillir un large public. Nous sommes heureux de vous retrouver pour partager ensemble toutes les émotions du spectacle vivant.

La saison culturelle 2024-2025 est lancée. Au programme, une offre riche et variée pour contenter tous types de publics | Focus.

Silence dans la salle... Les rideaux s'ouvrent. Les artistes montent sur les planches. Place au spectacle vivant ! Cette année encore, la commission culture et les services de la ville ont concocté une offre multi-cartes destinée à attirer et contenter une large audience.

Au travers de cette programmation éclectique composée de 17 représentations (10 spectacles tous publics et 7 scolaires), les spectateurs auront le choix entre **théâtre, musiques, concerts, comédie musicale, cirque, danse, ballet contemporain... mais aussi spectacles familiaux**. Désireuse de continuer dans sa volonté d'initier les plus jeunes à la culture dès l'âge de 3 ans, la municipalité a mis l'accent sur des spectacles vivants à destination des enfants et de leurs parents.

Point d'orgue de l'agenda :

Charlie et le ticket d'or, les 22 et 23 novembre.

NOUVEAUTÉ

Choix des places en ligne

La saison dernière, la salle de l'Union avait connu des fréquentations record. **Au total 2 424 spectateurs** ont été accueillis pour les différents rendez-vous proposés.

Afin de continuer dans cette lignée et avec l'objectif de faire de chaque représentation un rendez-vous marquant, la municipalité a investi pour se doter d'outils numériques modernes destinés à faciliter l'expérience usager.

Les spectateurs pourront désormais, lors de leur réservation en ligne, choisir directement leurs sièges dans la salle. Tendez l'oreille. Ah... Les trois coups de marteau résonnent. Que le spectacle commence !



INFOS PRATIQUES

Programme complet disponible sur ceret.fr

Brochure culturelle téléchargeable : Rubrique découvrir ma ville / saison culturelle 2024-2025

Billetterie : ceret.notre-billetterie.fr

Informations et abonnements :

Service culturel municipal
1, avenue Clémenceau
Tél : 04 68 87 35 83
service-culturel@mairie-ceret.fr



Rachat des arènes

Investissement emblématique

Désireuse de perpétuer leur héritage, la ville de Céret a racheté les arènes avec la volonté d'en faire un lieu multi-activités | Explications.



MICHEL COSTE
Maire

Les arènes sont un outil de développement économique, artistique, culturel et sportif qui manquait sur le territoire du Vallespir. Ce nouveau projet salue l'importance patrimoniale et historique qu'elles incarnent, tout en les intégrant pleinement dans le futur de Céret !



| Un nouveau souffle pour les arènes de Céret © Fabricio Cardenas / CC-by-sa 4.0

420 000 €

Montant du rachat des arènes

3 500 places

La capacité d'accueil

C'est l'un des projets structurants pour l'avenir de Céret. Le rachat du site, possédé jusqu'alors par la société des arènes, s'inscrit dans la volonté de la municipalité de doter Céret d'une infrastructure avec un haut potentiel de développement. Convaincue de la nécessité de préserver ce site à forte valeur patrimoniale mais aussi de lui apporter un nouveau souffle, elle a engagé le virage qui permettra aux arènes de perdurer. Depuis le mois de juin, la ville est donc officiellement propriétaire du site.

Un véritable pôle multi-modal

Pour la réalisation concrète du projet de réhabilitation et de développement de l'infrastructure, le maire, les élus et les services municipaux se sont rendus à Parentis-en-Born,

dans les Landes, où la commune a su transformer ses arènes en espace multi-activités. Céret souhaite suivre un chemin similaire. L'idée étant de développer des arènes capables d'accueillir des événements de tout type, toute l'année : activité taurine, événements culturels et sportifs, associatifs ou encore scolaires.

Pour cela, d'importants travaux seront réalisés. Les arènes doivent en effet être remises aux normes, tant en matière de consommation énergétique que d'accessibilité et de sécurité. Viendront ensuite les aménagements intérieurs et extérieurs pour faire des arènes un lieu hybride, capable de se transformer en fonction des configurations requises par les événements qui s'y produiront.

Des demandes de subventions ont été adressées à divers financeurs institutionnels, au premier rang desquels figure l'Union Européenne. Un concours d'architectes sera aussi lancé. L'objectif est de permettre une mise en service d'ici à 2027.



Quoi de neuf docteur ?

Les résultats sont encourageants

Le centre de santé ouvrira ses portes avant la fin de l'année. Plusieurs médecins généralistes vont s'y installer | On fait le point.

C'est un dossier emblématique et crucial, à la hauteur de l'importance qu'il revêt pour les Cérétiens. **Le centre public de santé**, porté par Brigitte Baranoff, première adjointe, recevra ses premiers patients avant la fin de l'année. **Trois médecins vont faire leur arrivée dans un premier temps.** Et la municipalité espère en recruter un quatrième courant 2025.

Pour rappel (voir magazine municipal de septembre 2023), un centre public de santé permet à la collectivité de salarier les médecins. Cette forme de recrutement permet notamment d'attirer de jeunes médecins, de plus en plus désireux de s'intégrer dans ce type de salariat.

"Les choses bougent et on avance, salue Brigitte Baranoff. Ça bouge aussi du côté des professionnels libéraux qui se sont organisés en communauté professionnelle territoriale de santé. Les documents ont été signés en juillet 2024 par près de 110 professionnels. Cela va permettre une meilleure coordination entre tous les professionnels : médecins, pharmaciens, infirmiers, kinés, dentistes... Tout le monde travaille officiellement main dans la main."

Coordination et développement d'activités

On peut également saluer l'arrivée de **nouveaux professionnels de santé libéraux** : un médecin généraliste récemment installé ; une sage-femme, Sandy Vilain, installée en cabinet ; et l'arrivée d'une nouvelle docteure gastro-entérologue à la clinique.

Pour le futur, la municipalité continue d'œuvrer pour l'accès aux soins de tous. A l'heure actuelle, Brigitte Baranoff tente notamment d'avancer - en lien avec le changement de statut de la clinique en hôpital de proximité - à la création d'une unité périnatale.

LUTTE ACTIVE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX

Celle-ci pourrait proposer des consultations de sage-femme, de pédiatrie et de puériculture pour accompagner les jeunes familles en ante et post natal. Le projet est à l'étude et illustre **la volonté municipale de lutter contre la désertification médicale** en coordonnant et fédérant les différents acteurs du monde de la Santé.



Ronde Cérétane

La quarantaine rugissante

L'épreuve emblématique a fêté ses 40 ans le 15 septembre dernier. Trois jours de festivités, des records de participation et un parcours exceptionnel.



Le parcours propose un panorama époustoufflant

Pour souffler ses 40 bougies, la ronde a sorti ses plus beaux habits. Jean-Marie Honorio, fondateur de l'événement, ne cache pas sa satisfaction : *"C'est le meilleur des bilans possibles ! Nous avons battu tous les records, et c'est que du positif. Quand nous avons commencé en 1984, nous avions 220 coureurs ; cette année, nous avons eu 250 bénévoles..."*. Cette croissance donne une idée de l'ampleur qu'a pris la Ronde avec, cette année, plus de 2800 courageux qui se sont élancés.

Luc Panabières, président de l'organisation, se félicite de *"la réussite de cette aventure collective : le nombre d'inscrits, les partenaires, la participation au repas du dimanche..."*. C'est un succès intégral, renforcé par une météo parfaite ! Il rappelle également que ce succès est l'œuvre des 40 membres qui se sont succédé au bureau depuis 1984, et salue les six personnes dévouées et passionnées de son équipe actuelle : Jean-Marie Honorio, André Démoulin, Françoise Saseras, Sylvette Martinez, Damien Fleuret et Thierry Labelle.

Nouveautés et dynamisme

Une équipe qui a su donner un nouveau souffle à la ronde. *"Le covid a été une chance en ce sens, estime André Démoulin, co-vice président. Cette année de pause - la seule interruption qu'ait connue la ronde - nous a permis de réfléchir et de proposer des nouveautés"*. Entre 2014 et 2020, la fréquentation de la course avait en effet diminué. Place donc, depuis 2021, à l'instauration d'une troisième épreuve sur 10 km. Une distance intermédiaire qui a connu un franc succès.

Plus de

2800 inscrits

650 sur le 21 km

800 sur le 10 km

500 sur le 5 km

405 enfants

520 randonneurs

60 départements et **16** pays représentés

Et surtout, pour le 21 km, découverte d'un nouveau parcours **"Nature et Patrimoine"** mettant à l'honneur les lieux emblématiques de Céret et alentours : les arènes, le pont de fer, la chapelle Saint-Paul, le château d'Aubiry, la chapelle Saint-Ferréol ou encore le pont du Diable...



JOSÉ BELTRAN
Adjoints aux sports

Je tiens à saluer l'ensemble des membres du bureau et des bénévoles qui ont, au fil des ans, fait de la ronde un événement caractéristique de Céret. Au même titre que la fête de la cerise ou la feria, elle fait partie de ces moments incontournables et marqueurs de l'identité Cérétane. Des milliers de coureurs et de visiteurs viennent à Céret pour profiter de l'ambiance particulière de cette course unique. Bravo et merci !

Avec quelques surprises en plus : passage par la brasserie Cap d'Ona et montée via les crêtes du domaine Saqué au travers d'un paysage époustoufflant.

La course enfant, portée par Arnaud Démoulin et Philippe Caritg, à elle aussi atteint des sommets avec 405 petits coureurs inscrits.



Ambiance festive, toujours

Pour l'avenir, Luc Panabières explique que le parcours actuel devrait perdurer, même si des réflexions sont en cours pour améliorer les petits points d'achoppement constatés, comme *"l'embouteillage dans la montée de Saint-Paul"*.

L'avenir s'écrira aussi avec les jeunes. *"Je n'ai qu'un souhait : que la ronde perdure, témoigne Jean-Marie Honorio. Alors si certains en ont l'envie, qu'ils n'hésitent pas à nous rejoindre"*.

Pas de doute, la ronde est repartie pour 40 ans de plus !

Céret-Lüchow

Des liens forts et entretenus

La municipalité a reçu fin septembre une délégation venue de Lüchow, l'occasion de rappeler la relation étroite qui lie les deux communes.



| Brigitte Baranoff et Maria Lacombe en Allemagne

Une poignée de main amicale en forme de symbole. Plusieurs élus de la ville de Céret - ainsi qu'Alain Torrent, l'ancien maire - ont reçu leurs homologues allemands, fin septembre, pour **une visite venant fêter 40 ans de jumelage**.

Ces rencontres ont permis de rassembler à travers des festivités et de nombreuses visites à Céret et aux alentours, notamment à Prats-de-Mollo, Banyuls ou Narbonne. *"Cette semaine a aussi été l'occasion de dresser l'historique des jumelages, par la voix de Jacqueline Roca, un moment qui a provoqué de vives émotions parmi les anciens"*, témoigne Martine Devey, présidente du comité.

Ces visites s'inscrivent dans la volonté affichée par la municipalité d'entretenir les liens avec sa voisine allemande.

L'objectif du jumelage est en effet d'unir et de dresser des ponts entre les cultures des deux pays. *"Il faut voir la France et l'Allemagne comme un couple, très soudé parfois, et qui traverse par moments des crises, esquisse Martine Devey. Faut-il divorcer à chaque crise ?*

Non, évidemment. Il faut retrouver le chemin de l'union car notre couple franco-allemand est la base sur laquelle est construite l'Europe. Sans cette entente, le risque est grand..."

Renouveler les relations avec les jeunes

Les 40 ans du jumelage posent également la question de l'avenir du comité. Car s'il rappelle les grands moments d'Histoire, celui-ci se tourne aussi vers le futur. Comment dès lors encourager la jeune génération à s'y intéresser ? **"Il existe des aides financières franco-allemandes permettant de créer des projets sportifs et culturels ou encore de mettre en place des échanges**, explique Martine Devey. *Nous aimerions voir de nouveaux membres se joindre à nous et nous sommes prêts à les accueillir !"*



BRIGITTE BARANOFF
1^{re} adjointe

C'est vraiment très important de renforcer les liens entre les pays européens. Les temps sont bien incertains avec la montée des nationalismes, ici et partout autour de nous. La guerre entre l'Ukraine et la Russie a fait revenir les combats sur le continent et nous rappelle où la montée des tensions peut mener. Recevoir nos voisins allemands et leur témoigner notre amitié est un signe fort dans ce contexte troublé.

L'année dernière, Brigitte Baranoff, première adjointe, et Maria Lacombe, adjointe à la Culture, s'étaient déplacées Outre-Rhin. Elles qui sont des habituées du musée d'art moderne de Céret, y avaient notamment découvert le musée consacré... aux Rolling-Stones. Preuve que le jumelage, c'est rock !

CONTACT & INFOS

COMITÉ DE JUMELAGE CÉRET-LÜCHOW
Tél : 04 68 54 27 01
Mail : martine.devey@orange.fr



| Réception à la mairie de la délégation venue de Lüchow © Jean-Claude Liehn

Le tour des COMMERCES

Fario : Restaurant gastronomique

A l'adolescence, il avait démarré par un stage au restaurant Al Català. Entre-temps, Kevin de Porre s'est formé dans des cuisines de renom, au Shangri-La comme au Plaza Athénée. Une formation d'excellence qui lui a permis de décrocher, avec son copain Erwan Ledru, sa première étoile au guide Michelin au sein du restaurant parisien Contraste, en 2022. La trentaine désormais franchie, voilà Kevin de Porre de retour à Céret par la grande porte avec

Fario, son restaurant 100 % locavore. Le chef propose des plats créatifs inspirés du terroir catalan. Et il affiche ses ambitions : aller chercher l'étoile. Le restaurant propose des menus gastronomiques à partir de 45 €.

INFOS FARIO

12, rue Saint-Ferréol
Tél. 04 68 82 39 62
Réservation sur [zenchef.com](https://www.zenchef.com)
Instagram : [fario.ceret](https://www.instagram.com/fario.ceret)



Béré : Artisane boulangère



Bérénice Blattes a repris le commerce de M. et Mme Polenzani. Une transmission favorisée par le programme Occtav (voir Magazine de janvier 2024). L'artisane boulangère propose une gamme de pains et viennoiseries réalisés à partir de levain et de fermentations lentes, mettant en avant le savoir-faire artisanal et le choix de matières premières de qualité. Elle utilise principalement des farines anciennes, moins riches en gluten et plus digestes. Labellisation bio en cours.

INFOS BÉRÉ

6 rue Victor-Hugo
Tél. 06 22 77 22 49
Instagram : [beré_boulangerie](https://www.instagram.com/beré_boulangerie)

Sous le cerisier : fleuriste



Cécile Casemajor mûrissait son projet depuis plusieurs années. La voilà lancée. L'ambiance colorée et parfumée de sa boutique vaut le détour. Cécile dispose d'une large gamme de fleurs, pour toutes les occasions et tous les événements. Elle travaille en priorité avec des fleurs françaises et le plus possible avec des fournisseurs et producteurs locaux. Livraisons possibles à Céret et aux alentours.

INFOS SOUS LE CERISIER

1 avenue Francesc Irla
Tél. 04 68 87 01 57
Instagram : [souslecerisier_fleuriste](https://www.instagram.com/souslecerisier_fleuriste)

Casa Phone : téléphonie

Les téléphones portables n'ont pas de secret pour lui. Et les tablettes non. Youssef Ezzilagui propose bien sûr des appareils à la vente. Mais il offre aussi un large choix d'accessoires et de services : réparation, déblocage et entretien. Il intervient également à domicile.

INFOS CASA PHONE

30 rue Saint-Ferréol
Tél. 07 66 51 27 33



OUVERTURE D'UN NOUVEAU COMMERCE ?

Faites-le savoir au service communication de la mairie pour apparaître dans le magazine : communication@mairie-ceret.fr

Petite enfance : places disponibles

Des places en crèche sont encore disponibles pour l'année 2024-2025. Les parents intéressés peuvent se manifester.

INFOS CRÈCHE

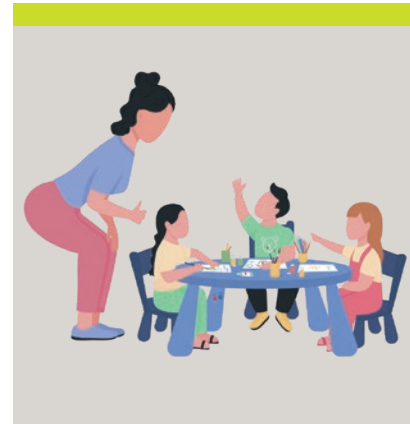
Pour plus d'informations ou pour inscrire votre enfant, contactez la crèche
Tél. 04 48 89 08 82

crecheintercoceret@vallespir.com

Plusieurs nounous ont également des disponibilités. La liste des assistantes maternelles agréées est à retrouver sur la page du Relais Petite Enfance.

INFOS ASSISTANTES MATERNELLES

rpe@vallespir.com
Tél. 06 28 10 01 60
Tél. 04 68 55 14 53



Cantines scolaires: paiement en ligne



Il est désormais possible de payer en ligne la cantine scolaire via votre espace famille sur le site de la ville, www.ceret.fr. La facture mensuelle sera disponible et payable en ligne par carte bancaire. Les paiements en espèces, en chèque ou par prélèvement automatique restent également acceptés. Le tarif de la cantine a diminué pour passer à 47 € depuis septembre 2024 au lieu de 50 € l'année dernière. Voici les nouvelles coordonnées du Service de Restauration Scolaire depuis le 7/10.

INFOS CANTINE

16 avenue Francesc Irla
restauration.scolaire@mairie-ceret.fr
Tél. 04 68 82 64 92



Les vacances scolaires au musée

Le musée d'art moderne propose des ateliers de créations plastiques pour les 6-12 ans : les 22, 24, 29 et 31 octobre de 10h30 à 12h. Thèmes variés, inspirés de Jean Metzinger, Max Jacob et Jean Cocteau. Participation : 5 € par enfant.

INFOS & PROGRAMME

musee-ceret.com/evenements

Réservations obligatoires au
04 68 87 97 34 ou par mail à
service.educatif@musee-ceret.com

Canal d'arrosage cartographie du réseau

Pour la préservation du canal d'arrosage, la mairie continue de travailler sur un projet de cartographie du réseau secondaire, en collaboration avec des étudiants de l'IUT de Perpignan. Ce projet vise à recenser le passage du réseau dans chaque quartier de la ville afin de créer une base de données qui



servira de guide pour son maintien et sa préservation, tout en sensibilisant les habitants à l'importance de sa préservation face aux enjeux climatiques actuels.



Lumière d'encre : le mois de la photographie

Le Mois de la Photographie, porté par Lumière d'encre, se tiendra à Céret du 26 octobre au 30 novembre 2024, avec dix expositions réparties dans divers lieux emblématiques de la ville. Cet événement mettra en avant le travail de plusieurs photographes, dont Chau Cuong Lê, Véronique Rivera et Albert Gusi.

Pour consulter le programme complet, rendez-vous au Centre d'Art et de Photographie Lumière d'Encre.

INFOS & PROGRAMME

CENTRE D'ART ET DE LA PHOTOGRAPHIE

Place Pablo Picasso.
Site : www.lumieredencre.fr

Joël Mettay

Le départ d'une figure libre et engagée



Joël Mettay, journaliste et éditeur, devant l'objectif de son ami Georges Bartoli

Une poignée de main aussi ferme que chaleureuse, un bon mot, un sourire et un regard qui explorait vos entrailles. Joël Mettay avait de la considération pour l'humain en face de lui. Ses valeurs n'étaient pas feintes et l'ont porté au cours de ses multiples vies, de journaliste, d'éditeur ou de président des amis du musée d'art moderne de Céret.

Jean-Roch Dumont Saint-Priest, directeur-conservateur du musée, tient à saluer *"une personnalité libre, passionnée et pleine d'idées"*, toujours prête à ouvrir de *"nouveaux horizons de connaissance et de transmission"*. Jean Calens, membre des amis du musée, le rappelle avec émotion : *"Joël était un engagé acharné, notamment pour défendre la mémoire des oubliés"*. Parmi les nombreuses luttes qu'il a menées, son engagement pour l'association Walter Benjamin reste emblématique.

Joël avait acquis une connaissance fine de l'œuvre du philosophe allemand, fugitif du régime nazi tragiquement décédé à Portbou. Walter Benjamin est connu pour ses réflexions sur l'histoire, la mémoire et les luttes des opprimés. Des idées qui résonnaient profondément en Joël, fervent combattant contre l'extrême droite.

À Céret, il a contribué à faire rayonner l'héritage de Benjamin en organisant deux colloques. Nathalie Raoux, présidente de l'association Prix Walter Benjamin, se souvient de sa *"force vive, toujours dans la modestie et indispensable au fonctionnement de l'ensemble"*. Pour elle, il était l'illustration parfaite de *"l'honneur sans la gloire, la grandeur sans l'ostentation"*. Joël avait pourtant à son actif des coups que d'autres auraient brandi, sans hésiter, en étendard.

Durant sa carrière de journaliste, il révèle au cœur des années 1990 - et après des mois d'enquête - que les archives du camp de Rivesaltes sont jetées à la benne. Pierre Mathis, rédacteur en chef de L'Indépendant, rappelle que *"ce travail d'investigation a été un véritable électrochoc"*. Un miroir tendu au département pour le forcer à regarder son histoire en face. Cette enquête fut à l'origine de la création du mémorial de Rivesaltes, un héritage aujourd'hui unanimement salué mais que Joël avait payé cher de sa personne à l'époque : placé en garde à vue pour avoir dénoncé les faits et gêné l'Etat français.

Hermeline Malherbe, présidente du Conseil départemental, décrit ainsi Joël comme *"un indomptable au soutien des indésirables"*. Cette humanité, Madeleine Claus, présidente des amis du musée de Collioure, en témoigne également,

saluant ce *"pilier extraordinaire de Céret"*, dont la *"faculté à sortir les indésirables de l'oubli"* a été essentielle.

"Pas un seul sujet qui concernait le département ne lui échappait", rappelle Paul Mignon, directeur général des services de la ville de Céret, avec qui il a d'ailleurs créé le présent magazine. *"Il prônait la compréhension du département à travers ses épisodes historiques méconnus. D'où son engagement, aussi, pour la mémoire de la Retirada. Joël a mis au jour et en lumière des pans entiers de l'histoire locale, des moments clés de notre territoire"*.

Il se passionnait aussi pour le jazz, cette musique qui anime quelque chose d'intime au plus profond de chacun. Joël c'était aussi la simplicité. Il ne s'embarrassait pas de formalités inutiles, préférait l'authenticité du moment, la spontanéité des échanges, les moments conviviaux autour d'un verre. Sophie Ménahem, adjointe au maire de Céret, résume bien cet esprit singulier qui était le sien : *"Joël, c'était l'art de l'imprévu. Il aimait l'improvisé"*.

Et comme le dit Georges Bartoli, son comparse et ami depuis plus de 50 ans : *"Il a vécu comme il a travaillé. Il n'y avait pas deux Joël. Il a toujours été lui : dégingandé, sandales aux pieds et engagé. Vous savez, on n'aura peut-être pas changé le monde... Mais le monde ne nous aura pas changé non plus !"*. Car Joël, c'était avant tout la liberté. Une force d'esprit qui lui permettait de voir la beauté là où les autres ne la cherchaient pas. Il savait aussi la révéler, et c'est ce regard que nous devons conserver.

Toutes nos condoléances à Manuela, Elsa, sa famille et ses amis.

Céret Autrement

Une rentrée réussie

Depuis janvier dernier, à l'annonce de la fermeture d'une classe à l'école Picasso, **le maire et les élus de sa liste se sont mobilisés** aux côtés de l'équipe enseignante et des parents d'élèves **pour que le poste soit maintenu**. A la rentrée, l'école a pu être dotée d'un maître supplémentaire, ce qui lui permet de continuer de fonctionner avec 7 classes, pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Nous maintenons notre vigilance pour que ce poste perdure à la rentrée prochaine.

Pour que les enfants mangent bien, nous continuons à développer un **service de cantine de qualité**, avec des produits bio et le plus possible d'aliments locaux. Pour faciliter le règlement, **un paiement en ligne est en train de se mettre en place**.

Les parents pourront continuer le paiement sur site dans l'ancien bâtiment du SIS (repris en régie), situé dans le groupe scolaire du pont. Attentifs aussi à maintenir l'accès à ce service à tous, le tarif est toujours établi en fonction des revenus, avec une aide du CCAS si besoin.

Il n'y a pas que les écoles qui rentrent en ce début d'automne. **Les conseils de quartier**, le CCAS avec **la semaine bleue**, l'ouverture de la **saison culturelle**, la **vie associative** avec des projets soutenus par la municipalité ont aussi fait leur rentrée. Encore plein de projets mis en route pour la dynamique équipe des élus de la liste Céret autrement.

Céret Ensemble

L'automne, c'est le moment du paiement des impôts locaux dont la taxe foncière très élevée à Céret.

De plus, **la taxe d'habitation** qui n'est due que pour les résidences secondaires et meublées, va connaître **une augmentation de 32 %**, ce qui est très injuste pour les « expatriés céretans » propriétaires de biens de famille, conservés le plus souvent dans la perspective de leur retraite.

Cinéma : l'étude lancée par le Maire présente un projet de complexe largement supérieur in fine à 2 millions d'euros et conclut à un déficit prévi-

sionnel annuel compris entre 58 000 et 38 000 € (configuration en 2 ou 3 écrans). Ce coût mérite réflexion et il ne faudrait pas écarter d'emblée l'acquisition du cinéma actuel qui, certes, n'offre qu'un écran mais dont la situation centrale présente de nombreux avantages, étant utilisé couramment comme salle de réunion. Il nous faut évidemment **conserver un cinéma à Céret !**

Pont sur le Tech : rejet du Préfet de la demande d'autorisation environnementale concernant sa construction. Quel gâchis alors que les acquisitions foncières sont très

avancées et que sa non-construction serait fort dommageable pour l'accès et la circulation à Céret, pour le développement de la commune sur le secteur de Nogarède.

La « balle » est désormais dans le « camp » du Maire et du Conseil Départemental pour défendre ce projet, soutenu par une forte majorité de céretans.

CONTACT CERET ENSEMBLE

ceretensemble@gmail.com
et retrouvez ses analyses sur ceret-ensemble.fr

Céret 2020 Votre avenir

N'a pas souhaité transmettre de texte pour ce numéro.



Splendeurs de Chine À Céret

Du **15 nov. 2024**
au **16 fév. 2025**

En 2024,
plongez dans un monde
féérique de spectacles lumineux,
de décors enchanteurs
qui vous éblouiront.



PRIX SPÉCIAL
CÉRÉTANS ET HABITANTS DU VALLESPIR

Billet non daté : **12€** (au lieu de 16€)

Billet daté : **10€** (au lieu de 14€)

Gratuit pour les moins de 10 ans

Pour bénéficier de cette réduction :
Achat impératif à l'Office de Tourisme
/// 5, rue Saint-Ferreol à Céret ///



Office de
Tourisme de Céret
Pour toutes demandes
de renseignements :
04 68 87 00 53

CÉRET
VALLESPIR

SOLEIL FRANCE

R-Line Business
www.rlinebusiness.fr

www.splendeursdechine.fr